

## Crédit Agricole du Morbihan

### Activités et résultats au 30 juin 2024

(Communiqué diffusé le 26 juillet 2024 après bourse)

Vannes, le 26 juillet 2024

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale du Morbihan s'est réuni le vendredi 26 juillet 2024 pour procéder à l'arrêté des comptes au 30 juin 2024.

#### Une entreprise locale et active pour relever les défis environnementaux et sociétaux

En tant qu'entreprise morbihannaise et employeur de plus de 1200 salariés dans 78 agences, et au-delà de notre rôle de leader du financement du territoire et de ses acteurs, nous avons un rôle essentiel à jouer pour relever les défis sociaux, sociétaux et environnementaux. Nous nous devons d'impulser les changements nécessaires au sein de notre entreprise et d'être au service des transitions de nos clients. C'est pourquoi, avec l'engagement de tous nos collaborateurs et administrateurs, nous agissons au quotidien, fidèle à notre raison d'être « Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société ». Pour favoriser et accélérer les transitions nécessaires, nous avons décidé de devenir énergéticien des territoires. Au cours de ce premier semestre, la SACAM Crédit Agricole Transitions et Energies (CATE) a été créée en mobilisant 400 millions d'€ auprès de l'ensemble des Caisses Régionales pour les années à venir, soit 6,4 M€ pour la Caisse régionale du Morbihan.

Par ailleurs, sur le volet environnemental, 72% de nos achats sont effectués avec des partenaires localisés dans le Morbihan et ses départements limitrophes, nous avons réduit de 51% nos émissions carbone sur la consommation énergétique depuis 2018. Tous nos conseillers ont été formés pour accompagner nos clients pour leur projet de rénovation énergétique de leur logement et de mobilité douce.

Sur le volet humain, nous sommes fiers de poursuivre notre politique en faveur de l'intégration des travailleurs en situation de handicap avec 9,15% des effectifs pour un seuil réglementaire de 6% et présentons un index égalité Hommes/Femmes de 93/100. Ainsi, le Crédit Agricole du Morbihan, en se situant bien au-dessus des normes nationales, a réaffirmé ses engagements en termes d'inclusion et de mixité.

Retrouvez encore bien d'autres actions dans notre guide RSE sur notre site internet, démontrant notre engagement d'« Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société ».

#### Une activité qui suit le moindre dynamisme du territoire

Au cours d'un semestre marqué par le ralentissement de l'activité économique, le Crédit Agricole du Morbihan poursuit son accompagnement au service du territoire morbihannais ainsi :

- Près de 8 000 nouveaux clients nous ont rejoints sur le premier semestre 2024.
- Notre collecte globale progresse de 3,2% pour atteindre près de 15,4 milliards d'euros d'encours. La rémunération de l'épargne est demeurée relativement attractive depuis le début de l'année malgré une première baisse des taux de la BCE en fin de semestre. Cela confirme la tendance déjà observée en 2023 avec les dépôts à terme et l'épargne réglementée (Livret A, LEP et LDDS) qui voient leur encours augmenter. L'attrait des clients pour l'assurance vie (+ 6,0%) et les valeurs mobilières ne se dément pas non plus cette année pour des raisons identiques.
- Nos encours de crédits finançant l'économie locale sont quasi stables - 0,7% sur un an, à 10,2 milliards d'euros. En lien avec le ralentissement prononcé de l'activité habitat (transactions sur le neuf et l'ancien) les encours de crédits habitat sont en léger recul. Il en est de même sur les prêts garantis par l'état (PGE) qui sont progressivement remboursés. En revanche, les crédits réalisés au profit de nos clients agriculteurs, professionnels ou entreprises continuent de progresser.
- Notre développement « assurances » se poursuit avec une croissance sur l'année de 2,5% du nombre de contrats d'assurances de biens et de personnes.

#### Des résultats financiers<sup>1</sup> résilients

Le Produit Net Bancaire Social au 30 juin 2024 s'établit à 143,6 millions d'euros en hausse de 8,5% par rapport à l'exercice précédent. La marge d'intermédiation souffre à nouveau en raison des impacts de la brutale hausse des taux de 2022 qui continue à se faire sentir en pesant davantage sur le coût de nos ressources que sur la hausse du rendement de nos crédits. La hausse de la contribution de nos activités d'assurances vient en partie compenser cette baisse de marge.

La croissance du PNB est due en particulier à la forte hausse des dividendes perçus de la SAS Rue La Boétie, holding qui détient la majorité du capital de Crédit Agricole SA. Cette évolution favorable provient, d'une part, des performances très satisfaisantes de Crédit Agricole SA. et ses filiales, mais aussi des récentes relations opérées par les Caisses régionales dans Crédit Agricole SA.

Par ailleurs, le produit net bancaire est favorisé en 2024 par une reprise de la provision épargne logement de 1,3 million d'euros.

<sup>1</sup> Examen limité des comptes consolidés intermédiaires en cours par les commissaires aux comptes

Les charges de fonctionnement progressent à 77,8 millions d'euros, soit +3,4%. Les augmentations salariales, dans le contexte inflationniste actuel, et la légère croissance de l'effectif associées à une hausse de l'intéressement et participation calculés sur les comptes au 30 juin 2024 expliquent cette croissance. A noter qu'aucune cotisation au Fonds de Résolution Unique (FRU) et au Fonds de Garantie Des Déposants (FGDR) n'est prévue cette année.

Le Résultat Brut d'Exploitation Social s'élève à 65,8 millions d'euros, en hausse de 15,3%. Il retrouve le niveau historiquement élevé de 2022.

Le taux de créances douteuses et litigieuses continue sa progression régulière depuis 18 mois reflétant ainsi la dégradation de l'environnement économique. Il atteint 2,02% contre 1,87% au 31 décembre 2023 (sur base consolidée). Le taux de couverture qui rapporte les dépréciations aux encours de créances clientèles douteuses et litigieuses demeure quasi stable à 55,41% contre 55,88% au 31 décembre 2023 (sur base consolidée).

Le coût du risque sur base sociale s'élève à 13,7 millions d'euros dont plus de 10 millions d'euros concentrés sur quelques clients en difficulté. A noter le provisionnement d'un titre obligataire détenu sur la société ATOS compte tenu des difficultés financières de ce groupe et une légère reprise sur les provisions sur expositions n'étant pas en défaut.

Les encours de provisions sur créances clientèles douteuses sur base consolidée s'élèvent à 114,5 millions d'euros. En prenant en compte ces éléments ainsi que les provisions sur expositions n'étant pas en défaut et le FRBG (comptabilisé en social), le taux de couverture global se porte à 3,15% sur base consolidée.

Après un impôt sur les sociétés de 6,0 millions d'euros, le Résultat Net Social s'établit à 45,5 millions d'euros contre 39,9 millions d'euros au 30 juin 2023, en hausse de 14%.

Le Résultat Net Consolidé (part du Groupe) ressort à 49,3 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 46,1 millions d'euros au 30 juin 2023, en hausse de 7,2%.

### Une structure financière solide

Les capitaux propres consolidés, part du Groupe au 30 juin 2024, franchissent les 2 milliards d'euros. Le ratio CET 1 s'élevait à 25,81% au 31 mars 2024. De même, la Caisse Régionale du Morbihan respecte, au 30 juin 2024, tous les indicateurs de suivi du risque de liquidité. Il s'agit notamment des limites internes d'endettement à court et à moyen terme et du ratio LCR qui s'établit à 114,2% au 30 juin 2024 (pour une exigence réglementaire de 100%).

Le total du bilan consolidé au 30 juin 2024 s'établit à 13,6 milliards d'euros, les capitaux propres et les dettes représentent respectivement 15,0% et 85,0% du bilan consolidé. En structure de dettes, les principales sources de financement sont constituées des dettes envers la clientèle, essentiellement dépôts à vue et à terme (32,2% de l'ensemble des dettes) et des dettes envers les établissements de crédits, essentiellement vis-à-vis de Crédit Agricole SA au regard des règles internes de refinancement du Groupe (62,9% de l'ensemble des dettes).

Le cours du Certificat Coopératif d'Investissement (CCI) du Crédit Agricole du Morbihan coté sous le code ISIN FR0000045551 a baissé sur la période. Il s'élève à 61,00 € au 30 juin 2024, contre 63,50 € au 31 décembre 2023. L'Assemblée Générale du 27 mars 2024 a voté le versement d'un dividende de 2,87 € par titre (soit 4,29% de rendement sur le cours moyen 2023). Il a été versé en juin 2024.

### Les chiffres clés

| En millions d'euros                           | Juin 2023 | Juin 2024 | Evolution sur un an |
|---|-----------|-----------|---------------------|
| Collecte Globale                              | 14 901    | 15 376    | +3,2%               |
| Crédit <sup>(1)</sup>                         | 10 317    | 10 244    | -0,7%               |
| Produit Net Bancaire – Social                 | 132,3     | 143,6     | +8,5%               |
| Charges d'Exploitation – Social               | -75,2     | -77,8     | +3,4%               |
| Résultat Brut d'Exploitation – Social         | 57,1      | 65,8      | +15,3%              |
| Résultat Net – Social                         | 39,9      | 45,5      | +14,0%              |
| Résultat Net – Consolidé                      | 46,1      | 49,3      | +7,2%               |
| Total Bilan – Consolidé                       | 13 849    | 13 626    | -1,9%               |
| Capitaux Propres – Consolidé (part du Groupe) | 1 900     | 2 046     | +7,7%               |

*(1) Ces montants intègrent les créances habitat cédées dans le cadre des opérations de titrisation Groupe, qui se sont déroulées en 2020, 2022 et 2024*

### Les perspectives

Le second semestre 2024 s'annonce à nouveau complexe en termes politiques, économiques et financiers, ce qui pourrait continuer à se répercuter sur nos clients et notre activité. Le Crédit Agricole du Morbihan, comme par le passé, fort de sa solidité financière et conformément à ses valeurs, se tiendra aux côtés de ses clients et continuera à soutenir les projets du territoire.

Dans le prolongement de la stratégie du groupe, le Crédit Agricole du Morbihan prendra une part active dans l'accompagnement de tous ses clients tant dans leurs développements que sur leurs transitions énergétiques afin qu'ils puissent réduire leur empreinte carbone.

**Retrouvez toutes les informations financières et réglementaires sur [www.credit-agricole.fr/ca-morbihan](http://www.credit-agricole.fr/ca-morbihan)  
Rubrique « Informations réglementées ».**

**Contact « Relations Investisseurs » :  
M. Georges Du Mesnil Du Buisson [Georges.DUMESNILDUBUISSON@ca-morbihan.fr](mailto:Georges.DUMESNILDUBUISSON@ca-morbihan.fr) - 02 97 01 77 77**